

Environnement Légal et Juridique de la Dématérialisation

Quelle Stratégie pour les Projets de Dématérialisation ?



Paris, le 6 décembre 2007---- La 4^{ème} édition de DEMATERIALISER 2007 se déroulera dans le nouveau CNIT - La Défense, les 11 et 12 décembre prochains et réunira des experts autour des nouveaux fondamentaux de la dématérialisation pour les entreprises et les collectivités.

A cette occasion, **Sabine LIPOVETSKY**, Associée au sein du Département Technologies / Propriété Intellectuelle / Commercial / Media du Cabinet KAHN & ASSOCIÉS reviendra sur les problématiques de la dématérialisation lors d'une conférence :

le 12 décembre 2007, de 14h45 à 15h30

« Quelle stratégie pour vos projets de dématérialisation ? »

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le lien suivant :

http://dematerialiser.com/index.php?option=com_ebsession&id=541.

Tout projet de dématérialisation ou de recours à l'écrit électronique ab initio nécessite une approche cohérente et globale, tant technique et organisationnelle que juridique. L'approche juridique repose en particulier sur la définition du périmètre du projet et de pré-requis, sur l'analyse et la gestion des risques ainsi que sur une démarche adaptée dans le cadre de l'implémentation du projet, pour le maintien de la force probante et de la fonction justificative des documents, la mise en conformité avec les obligations légales et la mise en place d'une documentation et de contrats reflétant les besoins et contraintes de l'entreprise.

A PROPOS DU CABINET KAHN & ASSOCIÉS :

Fondé en 1988, le Cabinet KAHN & ASSOCIÉS, 10 Associés et près de 50 personnes, est devenu un acteur incontournable dans l'accompagnement, le conseil, l'assistance aux entreprises et dirigeants d'entreprises à forte croissance, pour la plupart dans les secteurs de la technologie, du Web, des télécoms, des media, de l'industrie du luxe, des sciences de la vie et des énergies renouvelables et aux investisseurs de ces secteurs.

Cabinet français indépendant à forte vocation internationale, KAHN & ASSOCIÉS s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire, permettant d'accompagner ses clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires.

Ses principaux domaines d'intervention sont les suivants : les opérations de M&A, capital investissement, bourse, droit des sociétés, droit des technologies, droit commercial, droit de la propriété intellectuelle, droit du travail, contentieux et arbitrage, droit fiscal et droit immobilier.

Ses clients sont pour partie des sociétés multinationales (et leurs filiales françaises) principalement situées aux Etats-Unis mais aussi dans d'autres pays d'Europe et en Israël et pour partie des sociétés françaises, qui peuvent être tout aussi bien des sociétés en création que des sociétés cotées.

www.kahnlaw.com

CONTACTS PRESSE :

GASPARD PUBLIC RELATIONS

Philippe GASPARD & Thomas DORON

philippe@gaspard-pr.com - 01 45 15 14 40

KAHN & ASSOCIÉS

Anne-Sophie PEYNE

01 45 01 45 01 - aspeyne@kahnlaw.com